

Famars au fil des jours



N°133 DECEMBRE 2020

LE MOT DU MAIRE

Le mois de décembre est traditionnellement celui des fêtes, des enfants, des animations et des lumières.

En cette année si particulière, il me paraît essentiel de préserver l'esprit de Noël, malgré les restrictions sanitaires et les précautions toujours aussi nécessaires. Si le programme des animations communales est obligatoirement réduit, des festivités sont maintenues pour les enfants, et les illuminations et décorations seront installées, la deuxième semaine de décembre.

Pour la première fois cette année, je souhaite inviter chaque famille de Famars à participer aux illuminations, en installant quelques bougies à ses fenêtres, le soir du 24 décembre. Des bougies led, à piles, seront distribuées courant décembre dans les maisons, par les conseillers municipaux. Ceux qui le souhaitent pourront décorer leurs fenêtres et illuminer leurs façades tout au long de la période des fêtes, mais les bougies que nous offrons permettront à chacun de participer le 24, quels que soient ses moyens.

En éclairant nos fenêtres à la tombée de la nuit, nous marquerons ensemble le soir de Noël, en célébrant l'esprit de famille et de partage. J'espère que ces lumières réchaufferont nos maisons et nos cœurs en cette période de restrictions. Les fêtes familiales devront être vécues en pointillés, avec les précautions désormais habituelles, et je compte sur vous pour rester vigilants. Nous espérons que l'année 2021 sera meilleure, et je vous souhaite à toutes et à tous une bonne santé.



A l'école, l'esprit de Noël sera bien vivant en décembre, avec la visite de Saint Nicolas, du Père Noël, et un spectacle de clown dans les classes. Les enfants se verront offrir par la commune les traditionnels chocolats, brioches et autres douceurs de Noël. L'Association des Parents d'Elèves, toujours très active, a pu maintenir son goûter de Saint Nicolas, et la participation au Téléthon. Faute de marché de Noël, une vente d'objets et de fleurs est organisée sur réservation et livraison. Les bénéfices permettront comme toujours de financer activités et sorties pour les enfants.

Il ne sera pas possible d'organiser un centre de loisirs durant les vacances de Noël. Les accueils de loisirs sont pour l'instant interdits, et les éventuelles évolutions seraient connues trop tard pour organiser un accueil.

La distribution du colis des aînés aura lieu le samedi 12 décembre matin. Les Conseillers Municipaux porteront le colis au domicile des personnes inscrites. Cette année le masque est de rigueur, et les élus devront rester sur le pas des portes. Afin de faciliter la distribution, les personnes qui ne pourront pas être présentes lors de la distribution sont priées de le signaler par avance en mairie.

Des travaux ont débuté rue des Genêts et allée de la Tranquillité. Un coup de jeune nécessaire pour ces deux rues dont les voiries étaient « fatiguées ». La rénovation du Jardin à Pois se poursuivra en 2021. L'objectif à terme est de remettre en état l'ensemble des voiries datant de la construction du quartier.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous.

Véronique Dupire

L'AGENDA DE DECEMBRE

Vendredi

4

VISITE DE SAINT NICOLAS AUX ECOLES

Saint Nicolas et son âne ont rendu visite aux enfants de l'école et offert des chocolats. Une tradition du Nord maintenue dans le strict respect des règles sanitaires.

Comme chaque année l'Association des Parents d'Elèves a offert du chocolat chaud et des brioches, servis aux enfants pendant la récréation du matin.



Samedi

12

DISTRIBUTION DU COLIS DES AÎNES

Le matin, les élus du Conseil Municipal apporteront les colis et brioches aux personnes inscrites. Les précautions étant de rigueur, les élus seront masqués et resteront à l'extérieur des maisons. Les personnes absentes le matin de la distribution sont priées d'en avvertir la mairie au préalable.

Vendredi

18

VISITE DU PERE NOËL AUX ECOLES

La municipalité a invité le Père Noël à apporter des brioches, friandises et oranges, à tous les enfants de l'école... sages et moins sages !

Jeudi

24

NUIT DE NOËL : ILLUMINONS NOS FENÊTRES !

Avant 18h, pensez à allumer les bougies offertes par la Mairie et à décorer vos fenêtres si le cœur vous en dit. En cette période si particulière, ces petites lumières participeront à faire vivre l'esprit de Noël et à réchauffer nos cœurs et nos maisons. La presse sera conviée pour cette première édition des « Fenêtres Sarrasines », nous comptons sur votre participation !



LA CRECHE DE L'EGLISE DE FAMARS : TEXTE DE MICHEL BOS

En raison des mesures sanitaires dues au Covid, et aux restrictions qui en découlent, nous n'avons pu reconstruire la crèche majestueuse de l'année dernière. Celle-ci avait obtenu les honneurs, à plusieurs reprises de la télévision (FR3 Hauts de France) ainsi que de La Voix du Nord. Plus de 1000 visiteurs, venus parfois de loin s'étaient déplacés à Famars. Cette année, la crèche aura donc une dimension plus modeste, mais gardera toujours une atmosphère chaleureuse et réconfortante, notamment en ces périodes de confinement, de restriction et de privation. Venez vous ressourcer, vous en avez besoin, durant ces jours précédant NOËL face à ce Covid toujours présent mais heureusement en perte de vitesse.



N'hésitez pas à franchir le porche de l'église, qui sera ouverte chaque jour :

du samedi 5 décembre
au dimanche 10 janvier
de 10 h à 18 h.

L'entrée est évidemment gratuite.

RESPECT DES GESTES BARRIERES ET
PORT DU MASQUE OBLIGATOIRES.

Michel BOS 07 86 93 80 72

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque est ouverte dans le respect des gestes barrières :

Le mercredi de 14h à 16h

Le samedi de 14h à 15h30

Pour connaître les nouveautés, rendez-vous sur le blog de la bibliothèque : <http://famarsbiblio.canalblog.com/>

Contact : 06 80 08 93 05 / 06 23 38 53 35

LE CCAS

Compte tenu du contexte sanitaire, la permanence emploi et la mission d'écrivain public restent suspendues.

LES ASSISTANTES SOCIALES

Pour rejoindre l'UTPAS : 03 59 73 26 00

MAIS QUEL EST CET OISEAU ... ?



Photographié le 26 novembre rue d'Artres, derrière le terrain de football, ce rapace rare est un milan royal.

PARCIPICATION AU FAMARS AU FIL DES JOURS : APPEL A PHOTOS

En cette période particulière, les activités municipales comme associatives se trouvent très réduites par la force des choses, et le Famars au fil des Jours s'en trouve allégé.

Afin d'enrichir notre bulletin mensuel, nous vous invitons à partager des photos de Famars, prises en 2020. Chaque mois, une ou plusieurs photos exceptionnelles seront mises en valeur, pour leur caractère singulier, drôle, inhabituel ou méconnu. Dans l'idéal, chaque photo contiendra un indice permettant de reconnaître Famars.

Pour le mois de décembre, Michel BOS, à l'initiative de cette proposition, nous a transmis un lever de soleil, pris le 9 août vers 6h30, depuis l'étage de son habitation, rue de l'église.

Transmettez nous vos contributions avant le 24 de chaque mois sur l'adresse : www.famars.fr

Les photos devront avoir été prises par vos soins, et le crédit vous sera attribué.



LE CLUB SENIORS SARRASINS

La Présidente et le bureau du club ont décidé de reporter les cotisations réglées en 2020 pour l'année 2021. Les personnes adhérentes en 2020 n'auront donc pas à payer de nouvelle cotisation. Pour les nouveaux adhérents, le montant des cotisations reste inchangé.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de Noël et Nouvel An en prenant toutes les précautions habituelles, et bonne santé à toutes et à tous. Au plaisir de nous revoir dès que possible.

PS : le calendrier 2021 est à la disposition des adhérents ayant réglé leur cotisation, au 80 rue Roger Salengro.

LES ASSOCIATIONS SPORTIVES

Pour les mineurs, des entraînements de football ont repris début décembre, en extérieur uniquement. Il est trop tôt pour savoir si les activités sportives et de loisirs pourront reprendre en salle.

LES RESTOS DU CŒUR

La campagne a débuté au mois de novembre.

Renseignements et inscriptions auprès de Madame CONTANT, au 06 60 79 73 38.

L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

L'APE reste active à l'école et s'adapte pour maintenir ses activités au bénéfice de nos enfants :

En novembre, un hôtel à insectes a été installé à l'école, et un deuxième est en préparation.

Le traditionnel goûter de la Saint Nicolas a été offert dans la cour de récréation : un chocolat chaud et une brioche pour chaque enfant.

L'APE se mobilise cette année encore pour le Téléthon, en organisant des activités sportives à l'école le 4 décembre après-midi. Clémentines et jus d'orange sont offerts aux enfants. Une collecte de piles usagées est également organisée à l'école (pour chaque pile collectée, Batribox fait un don au Téléthon).

Le marché de Noël ne pourra pas avoir lieu dans l'école, mais l'APE organise sur Facebook une vente de décorations de Noël, peluches, bougies, sapins en bois... ainsi qu'une vente de jacinthes.

Retrouvez toutes les actualités de l'APE sur sa page Facebook APE de Famars ainsi que sur le groupe Facebook APE JOLIOT CURIE FAMARS. Vous y trouvez aussi les jacinthes et objets de Noël à commander.

Et n'oubliez pas de consulter régulièrement le panneau d'affichage de l'APE, à l'entrée de l'école maternelle !



A.P.E Joliot Curie Famars